



PEDT

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Renouvellement
2026-2029

2026/2027

2027/2028

2028/2029

*Agir ensemble pour l'épanouissement
et la réussite de chaque enfant*



ACADÉMIE
DE LILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉDUCATION NATIONALE



Caf
du Nord



PARTENAIRES
ÉDUCATIFS DU TERRITOIRE

SOMMAIRE

<i>I.</i>	<i><u>PRESENTATION DU TERRITOIRE DE SAINGHIN EN WEPPE</u></i>	<i>2</i>
	Présentation du territoire	2
	Vie économique	3
	Les associations	3
	Présentation de la population	4
	Les différents temps de l'enfant	7
<i>II.</i>	<i><u>RÉPONSE GLOBALE AUX ENJEUX DE COÉDUCATION</u></i>	<i>12</i>
	<i>Comité de pilotage</i>	<i>12</i>
	<i>Projet éducatif de la collectivité</i>	<i>12</i>
	<i>Projets des écoles</i>	<i>13</i>
	<i>Plan mercredi, charte de qualité.</i>	<i>14</i>
<i>III.</i>	<i><u>LES ORIENTATIONS DU PROJETS</u></i>	<i>17</i>
	<i>Evaluation des objectifs précédents</i>	<i>17</i>
	<i>Projection pour le prochain projet</i>	<i>21</i>

III. **PRESENTATION DU TERRITOIRE DE SAINGHIN EN WEPPE**

1. **Présentation du territoire**

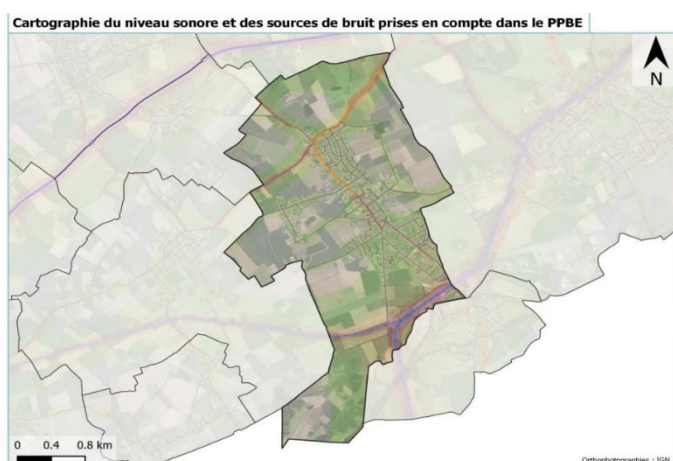
Située dans le département du Nord, au cœur des Hauts-de-France, la commune de Sainghin-en-Weppes profite d'un emplacement géographique particulièrement privilégié. À seulement quinze kilomètres au sud-ouest de Lille, elle offre à ses habitants un cadre de vie préservé et verdoyant, tout en restant connectée au dynamisme de la métropole. Cet ancrage au sein de la Métropole Européenne de Lille en fait un secteur très attractif, notamment pour les actifs travaillant dans l'agglomération.



La ville compte aujourd'hui près de 5 600 habitants, les Sainghinois. Sa population, à dominante familiale, s'y maintient de façon stable, ce qui entretient une atmosphère conviviale au quotidien. Le point fort de la commune réside dans son équilibre : elle a su préserver ses espaces naturels et son esprit de village, sans pour autant renoncer aux services de proximité indispensables. On y trouve ainsi des écoles, des commerces, des infrastructures sportives ainsi qu'un tissu associatif très actif. La place principale de la ville fait d'ailleurs office de véritable point de ralliement et d'animation pour la vie locale.

Sur le plan historique, Sainghin-en-Weppes s'est développée autour d'une forte tradition agricole. Aujourd'hui, cet héritage reste ancré dans l'identité de la commune, qui veille à valoriser son patrimoine à travers différentes actions culturelles.

Enfin, l'accessibilité du territoire constitue un autre de ses grands atouts. Intégrée aux réseaux de transports de la métropole lilloise, la commune est reliée aux pôles économiques voisins par plusieurs lignes de bus. La proximité d'une gare ferroviaire facilite également les trajets quotidiens vers le centre de Lille, une alternative complétée par un réseau routier efficace pour les automobilistes. En parallèle, la municipalité développe les infrastructures dédiées aux mobilités douces, permettant aux piétons et aux cyclistes de se déplacer de manière plus sécurisée et écologique.



2. Vie économique

L'économie de Sainghin-en-Weppes reflète parfaitement la dynamique des communes périurbaines actuelles, avec une activité fortement liée aux grands bassins d'emploi voisins, au premier rang desquels figure la métropole lilloise. À l'échelle locale, le tissu économique s'organise essentiellement autour des commerces de proximité, des services aux particuliers et de l'artisanat. Ces activités jouent un rôle clé au quotidien, puisqu'elles font vivre le centre-bourg tout en garantissant aux habitants un cadre de vie pratique et animé.

Voici les principaux chiffres du tissu commercial et artisanal de Sainghin-en-Weppes, classés par grandes catégories :

- Alimentation & Commerces de bouche : 5 à 6 établissements (dont 2 boulangeries, 1 supérette Carrefour Contact, 1 primeur et des points de vente directe à la ferme).
- Services à la personne (Beauté, Coiffure, Soins) : 6 établissements (salons de coiffure et instituts d'esthétique).
- Restauration & Débits de boissons : 4 à 5 établissements (brasseries, friterie, pizzerias et bars).
- Artisans, Bâtiment & Services de proximité : + de 15 professionnels (électriciens, plombiers, peintres, garages automobiles, services informatiques).
- Santé & Bien-être : 2 pharmacies principales, complétées par plusieurs cabinets de professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes).

3. Les associations

Voici un tableau synthétique avec des ordres de grandeur réalistes du tissu associatif de Sainghin-en-Weppes :

Catégorie d'associations	Nombre
Associations sportives	20
Associations culturelles	9
Associations de loisirs	5
Associations solidaires / sociales	6
Associations de parents d'élèves	5
Autres associations	3
Total estimé	48

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025

Avec une cinquantaine de structures actives, le tissu associatif de Sainghin-en-Weppes témoigne d'un engagement local particulièrement dynamique. Le sport y occupe une place prépondérante, comptant à lui seul une quinzaine d'organisations.

L'offre est complétée par une dizaine d'associations culturelles et huit structures de loisirs, qui proposent de nombreuses activités variées, notamment à destination des enfants et des adolescents. Par ailleurs, le secteur social, l'action solidaire ainsi que les associations de parents d'élèves s'impliquent fortement dans le quotidien de la commune et la vie scolaire.

Ce maillage dense représente une véritable richesse pour la municipalité.

4. Présentation de la population

Âge	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	5 522	100,0	5 640	100,0	5 663	100,0
0 à 14 ans	1 123	20,3	1 169	20,7	1 092	19,3
15 à 29 ans	944	17,1	916	16,2	921	16,3
30 à 44 ans	1 218	22,0	1 208	21,4	1 134	20,0
45 à 59 ans	1 026	18,6	1 138	20,2	1 142	20,2
60 à 74 ans	773	14,0	745	13,2	865	15,3
75 ans ou plus	440	8,0	463	8,2	508	9,0

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025

Sur le plan démographique, Sainghin-en-Weppes fait face à un vieillissement progressif de sa population. On observe en effet un léger recul de la part des enfants et des jeunes adultes, un phénomène qui découle notamment de la baisse de la natalité et du départ des nouvelles générations vers les grands pôles universitaires et économiques. À l'inverse, la proportion de quadragénaires et de seniors progresse, portée par une tendance des habitants à s'installer durablement dans la commune au fil des années.

Bien que la ville conserve un ancrage familial fort, cette transition vers une moyenne d'âge plus élevée redéfinit les priorités locales. À terme, cette évolution démographique nécessite de repenser l'offre de services, les infrastructures de santé et les aménagements urbains afin de répondre au mieux aux besoins d'une population plus âgée.

A. Zoom sur les ménages.

Sur le plan sociologique, il convient de distinguer « les ménages » qui regroupent l'ensemble des occupants d'une même résidence principale, avec ou sans lien de parenté, « des familles », ces dernières étant classées en trois catégories : les couples sans enfant, les couples avec enfants et les familles monoparentales.

À Sainghin-en-Weppes, la structure de ces foyers évolue de manière significative. On constate tout d'abord une augmentation du nombre de personnes vivant seules. Cette tendance reflète de nouvelles réalités sociales, comme la multiplication des séparations ou les choix de vie individuels, mais elle est aussi directement liée au vieillissement de la population, qui laisse un nombre croissant de seniors isolés.

Malgré cela, les ménages familiaux restent largement majoritaires sur le territoire, ce qui réaffirme le profil familial de la commune. On note cependant que leur proportion globale recule légèrement, signe que le modèle familial traditionnel s'efface peu à peu au profit de modes de vie plus diversifiés.

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2011	%	2016	%	2022	%	2011	2016	2022
Ensemble	2 116	100,0	2 175	100,0	2 277	100,0	5 442	5 572	5 602
Ménages d'une personne	465	22,0	501	23,1	584	25,6	465	501	584
Hommes seuls	122	5,8	165	7,6	180	7,9	122	165	180
Femmes seules	344	16,2	336	15,5	404	17,7	344	336	404
Autres ménages sans famille	46	2,2	64	2,9	5	0,2	104	159	11
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 605	75,8	1 610	74,0	1 688	74,1	4 873	4 912	5 008
Un couple sans enfant	646	30,5	601	27,6	707	31,1	1 344	1 218	1 440
Un couple avec enfant(s)	739	34,9	796	36,6	767	33,7	2 882	3 119	2 982
Une famille monoparentale	220	10,4	212	9,8	214	9,4	647	575	586

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2025.

Au sein des familles sainghinoises, les couples avec enfants maintiennent une présence forte malgré quelques fluctuations. Les couples sans enfant occupent également une place importante, une tendance qui regroupe aussi bien de jeunes ménages en début de parcours que des seniors dont les enfants ont déjà quitté le foyer. De leur côté, les familles monoparentales affichent une proportion relativement stable.

En somme, ces dynamiques démontrent que si Sainghin-en-Weppes préserve son identité de commune familiale, elle fait face à une diversification progressive des modes de vie. Cette transition se traduit par une hausse des situations individuelles, directement liée aux évolutions de la société et au vieillissement de la population.

Nombre d'enfants	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	1 613	100,0	1 615	100,0	1 713	100,0
Aucun enfant	732	45,4	736	45,6	827	48,3
1 enfant	339	21,0	318	19,7	332	19,4
2 enfants	348	21,6	383	23,7	391	22,9
3 enfants	161	10,0	150	9,3	129	7,5
4 enfants ou plus	33	2,0	29	1,8	34	2,0

L'analyse de la taille des foyers met en avant une transformation des structures familiales à l'échelle locale. On observe en premier lieu une hausse du nombre de ménages sans enfant. Ce phénomène s'explique à la fois par le vieillissement démographique, de nombreux couples âgés se retrouvant seuls après le départ de leurs enfants, et par l'évolution des choix de vie chez les jeunes générations.

Les foyers comprenant un ou deux enfants maintiennent une présence solide, garantissant à la commune le maintien de son ancrage familial. En revanche, les familles nombreuses se font plus rares, s'inscrivant dans une tendance à la baisse de la natalité.

En définitive, bien que Sainghin-en-Weppes demeure une ville résolument accueillante pour les familles, les modes de vie y évoluent de manière notable. Le recul des familles nombreuses au profit de foyers sans enfant confirme la transition de la commune vers une population globalement plus âgée, en parfaite cohérence avec les mutations démographiques nationale actuelles.

A. Zoom sur l'enfance et la jeunesse.

	2011	2016	2022
0-4 ans	360	380	340
5-9 ans	380	400	360
10-14 ans	380	390	390
15-19 ans	300	290	300

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2025.

L'analyse des effectifs par tranche d'âge à Sainghin-en-Weppes révèle une dynamique contrastée entre la petite enfance et l'adolescence.

Après une légère progression enregistrée entre 2011 et 2016, les classes d'âge des 0-4 ans et des 5-9 ans affichent une baisse en 2022. Cette baisse s'explique probablement par un ralentissement de la natalité ou par une baisse d'attractivité du secteur pour les ménages avec de jeunes enfants. À l'inverse, le nombre de préadolescents (10-14 ans) et d'adolescents (15-19 ans) reste globalement stable sur l'ensemble de la période, ce qui traduit une fidélisation des familles déjà installées dans la commune.

Cette configuration dessine un effet de décalage qu'il convient d'anticiper. À court et moyen termes, la baisse des effectifs chez les plus petits devrait entraîner une diminution des inscriptions scolaires, tandis que la stabilité des tranches d'âge supérieures nécessitera le maintien d'une offre d'accompagnement éducatif et d'animation adaptée aux besoins des adolescents.

5. Les différents temps de l'enfant

B. Zoom sur la scolarisation et les écoles

La question scolaire et les conditions de scolarisation constituent le pivot du diagnostic éducatif de Sainghin-en-Weppes. Ce volet permet de mettre en relation les données démographiques locales avec les capacités d'accueil des établissements, tout en évaluant la cohérence des parcours éducatifs proposés aux enfants et aux jeunes.

Pour ce faire, l'analyse se base sur l'évolution des effectifs, la pyramide des âges des élèves et l'articulation entre les différents temps de l'enfant : scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), cette démarche a pour objectif de cibler les besoins actuels et à venir. En anticipant les futures tendances démographiques, la municipalité cherche ainsi à adapter au mieux son offre éducative afin d'assurer des conditions d'accueil et d'apprentissage optimales pour l'ensemble des jeunes Sainghinois.

Répartition des élèves sur l'année scolaire 2025/2026 :

359 enfants scolarisés en élémentaire

219 enfants scolarisés en maternelle

- **Ecole Yann Arthus Bertrand (11 classes)**

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
effectifs	48	43	64	33	56	244

- **Ecole Maternelle du Thomas PESQUET (6 classes)**

	TPS	PS	MS	GS	TOTAL
effectifs	62		39	51	152

- **Ecole Sainte Marie (8 classes)**

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
effectifs	24	23	17	29	22	115

	TPS	PS	MS	GS	TOTAL
effectifs	18		22	27	67

C. Zoom sur les accueils de loisirs

Actuellement la ville organise des accueils de loisirs sur toutes les périodes de vacances scolaires sauf durant les vacances de Noël.

A noter que les accueils de loisirs du mois d'août se terminent une semaine avant la rentrée pour la pré-rentrée des enseignants.

Les accueils s'organisent dans l'enceinte de l'école Yann Arthus Bertrand (rue de la liberté). Ce pôle scolaire a été construit courant 2020.

Les 3-6 ans ont également des sanitaires adaptés avec des salles adaptables pour les temps calmes ou la sieste.

- **Les moyennes de fréquentation sur les vacances**

Moyenne de fréquentation ALSH			
	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Nb animateurs
oct-24	50	73	17
févr-25	56	73	17
Avr-25	49	68	17
juil-25	91	123	24
août-25	56	58	17

- **Journée Type**

La journée commence pour certains enfants à 7h30, avec la garderie. Chacun pourra jouer aux jeux mis en place par les animateurs. La garderie se termine à 8h45 afin que l'enfant puisse regagner la salle d'animation.

Le temps d'accueil est de 8h45 à 17h en journée complète et la cantine obligatoire pour chaque enfant.

Le passage au réfectoire se fait en un seul service à 11h30 pour les maternelles et à 12h00 pour les primaires mais sur 2 endroits déterminés et identifiés pour les enfants de 3 à 6 ans d'une part (salle Jean Descamps) et pour les enfants de 7 à 14 ans d'autre part. La restauration est proposée dans la cantine scolaire. Il est possible que les heures du repas soient décalées en fonction des activités prévues le matin ou l'après-midi.

Les activités reprennent à 14h pour les enfants de 5 à 14 ans et une sieste est prévue pour les enfants de 3 /4 ans dans l'enceinte de l'établissement et aux enfants de plus de 4 ans qui en ont besoin ou qui le souhaitent. Nous faisons dans ce cas nécessairement un retour auprès du parent.

L'après-midi, les activités se termineront pour 16h15 maximum, afin de permettre aux enfants de goûter. Le centre se terminera par de petits ateliers jusqu'à l'arrivée des parents à 17h.

La garderie est ouverte jusqu'à 18h30.

Aucun enfant ne pourra repartir seul sans autorisation préalable.

- **Modalités d'inscriptions**

Les accueils de loisirs sont régis par le règlement extrascolaire et périscolaire.

Les inscriptions s'organisent sur une période définie.

Les parents ont la possibilité de faire une demande d'inscription hors de ce délai cependant la ville se réserve le droit de valider l'inscription en fonction des places restantes.

Les inscriptions se font à la semaine de vacances, en fonction du nombre de jours de fonctionnement. Les places ne sont pas limitées sur les temps d'accueil. Par contre, la ville est contrainte de limiter les inscriptions dans le cadre des séjours, à cause des capacités d'accueil des lieux de séjours.

Concernant les garderies du matin et du soir, la réservation peut s'effectuer la veille pour le lendemain. Un enfant qui n'est pas réservé en garderie, est accepté mais le tarif de la prestation sera majoré comme le prévoit le règlement intérieur.

- **Equipe encadrante**

Tous les membres de l'équipe de direction font partis du service jeunesse de la commune en tant qu'agents titulaires. Ils sont tous diplômés d'un BAFD ou d'un BPJEPS LTP. Les équipes de directions se composent toujours d'un directeur et d'un directeur adjoint, deux directeurs adjoints lors du mois de juillet.

Des animateurs référents sont désignés en amont des centres et se chargent de préparer les différents plannings d'activités. De ce fait, les parents peuvent disposer des plannings lors de l'inscription de leurs enfants.

- **Les séjours**

La commune organise chaque année des séjours de vacances. Une équipe fixe composée d'un directeur diplômé ainsi que deux animateurs référents ont participé à nos 3 séjours organisés sur la commune.

Pour les séjours de l'été 2025 :

- **Séjour n°1 : du 16 au 18 juillet**
Public : 6- 8 ans
Lieu : Parc départemental d'Olhain – hébergement en chalets
Activités : Piscine / Mini-golf / Filet suspendus
- **Séjour n°1 : du 28 juillet au 1^{er} août**
Public : 6-12 ans
Lieu : Parc départemental d'Olhain – hébergement en chalets
Activités : Piscine / Mini-golf / Street dance / Poney
- **Séjour n°1 : du 4 au 8 août**
Public : 6- 12 ans
Lieu : Parc départemental d'Olhain – hébergement en chalets
Activités : Piscine / Mini-golf / Luge d'été / Escrime / VTT

D. Zoom sur les mercredis récréatifs :

Dans le cadre du Plan mercredi et pour accompagner au mieux les parents qui travaillent en journée, la commune a mis en place des mercredis récréatifs, accessibles en journée complète ou en demi-journée avec restauration incluse. Ce dispositif offre une solution de garde adaptée, sécurisée et accessible, tout en garantissant un accueil de qualité. Les activités proposées prolongent le projet éducatif communal et sont conçues pour favoriser l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des enfants.

- **Equipe encadrante**

L'équipe encadrante est constituée d'une directrice (BPJEPS option LTP) et une directrice adjointe ainsi que 14 animateurs selon les quotas de qualification requis, tous recrutés pour la durée de l'année scolaire.

- **Organisation de l'accueil**

L'organisation des accueils de loisirs repose sur une démarche participative qui place l'enfant au cœur des projets. Les plannings d'activités sont ainsi élaborés par groupes d'âge, en s'appuyant en premier lieu sur les idées et les envies exprimées par les enfants. L'équipe d'animation complète et structure ces propositions en y intégrant des objectifs pédagogiques adaptés à chaque tranche d'âge.

- **Gestion PAI / Accueil de jeunes en situation de handicap**

Un engagement fort en faveur de l'inclusion des enfants en situation de handicap ou nécessitant un accompagnement personnalisé tel qu'un P.A.I. Pour assurer leur épanouissement et leur participation active aux activités, l'équipe d'animation met en place des dispositifs d'accompagnement spécifiques pour chaque enfant. Des points réguliers sont instaurés avec les familles afin d'évaluer les besoins de l'enfant et de mettre en place les adaptations requises. De plus, la désignation d'un animateur référent pour chaque enfant concerné permet de garantir un suivi individualisé, de gérer au mieux les situations particulières et de maintenir une communication fluide et de confiance avec les parents.

A. L'espace jeunes

Ouvert depuis 2022, l'espace jeune de Sainghin-en-Weppes représente un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'animation pour les adolescents de la commune. Destiné aux jeunes de 11 à 17 ans, il offre un cadre sécurisé et encadré où ils peuvent participer à des activités variées, culturelles, sportives et créatives, ainsi qu'à des projets collectifs favorisant l'autonomie, la citoyenneté et le développement personnel. L'espace jeune fonctionne en complément des dispositifs scolaires et périscolaires, en favorisant la socialisation et l'épanouissement des adolescents en dehors du cadre strict de l'école. Ce lieu constitue également un espace d'écoute et de conseil, où les jeunes peuvent être accompagnés dans leurs démarches, projets et initiatives.

- **Equipe encadrante**

L'équipe encadrante est constituée d'un directeur (BAFD) et une animatrice ainsi que des animateurs en renfort ponctuel lorsque les activités le nécessitent.

IV. RÉPONSE GLOBALE AUX ENJEUX DE COÉDUCATION

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les différentes activités proposées et les écoles, aussi bien sur le temps scolaire et extrascolaire. Au cœur de la réflexion, les choix d'activités et d'interventions, en tenant compte d'une approche générale du temps de l'enfant.

A. Comité de pilotage

A l'initiative de la collectivité, cette démarche partenariale se doit de favoriser l'élaboration d'une nouvelle offre d'activités périscolaires, voire extrascolaires.

La mise en œuvre de ce projet s'appuie sur un comité de pilotage constitué :

- Des partenaires institutionnels (éducation nationale/directeurs des écoles)
- Des représentants de la collectivité territoriale (Représentants Elus, membres du service jeunesse)
- Des représentants des parents d'élèves élus

Ce comité de pilotage, a pour rôle l'élaboration du projet, et notamment des objectifs généraux, mais également de sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.

Le comité de pilotage à l'initiative du projet éducatif territorial s'est réuni dans la mise en place d'axe de travail commun en fonction des objectifs pédagogiques de chacun.

B. Projet éducatif de la collectivité

Le projet éducatif de la ville, traduit l'engagement, les priorités et les exigences pédagogiques. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Les objectifs principaux de notre commune sont :

1 Permettre l'expression des potentiels de chacun à travers la proposition d'activités variées

- Développer des projets d'animations adaptés aux enfants
- Proposer une politique tarifaire adaptée
- Lever les freins sociaux, culturels, éducatifs et financiers
- Valoriser l'accès libre et gratuit aux équipements sportifs de plein air

2 Accompagner les enfants et les jeunes dans l'acquisition de la citoyenneté

- Développer des séjours avec ses règles de vie en collectivité
- Sensibiliser au vivre ensemble
- Partenariat entre nos structures enfance

3 Développer la parentalité et impliquer les parents dans les activités

- Impliquer les parents durant des temps d'échanges

4 Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants et des jeunes

- Développer l'autonomie à travers des séjours en sensibilisant les enfants et les jeunes
- Apprentissage de l'autonomie sur les temps périscolaire

5 Promouvoir l'éducation au développement durable

- Dispositif ici je mange local
- Proposition d'activités autour des thèmes de l'écologie et du développement durable.
- Sensibilisation à l'intérêt des déplacements à pied.

C. Projets des écoles

Ecole Yann Arthus Bertrand (Primaire)

Le projet de l'école repose sur 3 axes :

- Une école pleinement inclusive
- Une école engagée au service du bien être
- Ouvrir l'école et renforcer l'alliance éducative

Ecole Thomas PESQUET (Maternelle)

Cette année l'école a décidé de travailler autour du vivre ensemble et de la santé. Les enjeux du projet d'école selon le cadre académique de l'école du centre 2023/2027 sont basés sur 3 axes de travail :

- Être en réussite
- Réduire les inégalités
- Le bien être à l'école

Ecole Sainte Marie (Maternelle/Primaire)

L'école Ste Marie travaille sur le thème de la nature et de l'écologie et de la science.

Une réelle volonté de l'école Sainte Marie d'être labélisée "Eco école" dans les futures années.

D. Plan mercredi, charte de qualité.

L'accueil périscolaire du mercredi est un accueil déclaré auprès de la SDJES du Nord.

Il se déroule au pôle solaire Yann Arthus Bertrand en journée continue de 9h00 à 17h00 (avec restauration) ou à la demi-journée (9h-13h30 ou 13h30-17h).

Les activités de loisirs proposées s'appuient sur les projets pédagogiques de la structure d'accueil. La journée du mercredi est un temps d'animation particulier puisqu'il représente une « pause » dans la semaine scolaire de l'enfant.

Dès lors, l'équipe de direction et d'animation veille à construire des projets pédagogiques de qualité et adaptés aux besoins de chaque tranche d'âge, des maternelles (les 3 / 5 ans) aux pré-adolescents (9/11 ans). Les besoins physiques, intellectuels, affectifs et sociaux de chaque groupe d'âge déterminent les activités proposées.

- **Les objectifs des mercredis récréatifs :**

Les objectifs généraux définis en collaboration avec les acteurs locaux sont :

Objectif généraux	Objectifs opérationnels
Créer des passerelles entre les différents temps de l'enfant indispensables à une complémentarité et continuité éducative efficace.	Organiser avec la venue des partenaires pour la mise en place d'ateliers (les bibliothèques, associations culturelles ou scientifiques, prestataires ...) ou au sein des structures (sportives, culturelles, loisirs ...).
	Définir les outils de communication et d'information entre chaque institution.
	Aborder sous un angle différent les thèmes travaillés sur le temps scolaire, en proposant des activités complémentaires.
Développer l'autonomie de l'enfant tout en respectant son rythme.	Proposer des temps de modulation où les enfants sont libres de leurs activités.
	Mettre en place un système d'affichage permettant aux enfants de se repérer dans le temps et dans l'espace.
	Proposer aux enfants un système « d'activité à la carte » pour leur permettre de choisir leur journée.
Accroître les notions de vivre ensemble	Comprendre le respect de chacun individuellement ou dans le grand groupe.
	Développer les projets d'inclusion des enfants porteurs de handicaps.

- **Organisation d'une journée type :**

La journée commence pour certains enfants à 7h30, avec la garderie. Chacun pourra jouer aux jeux mis en place par les animateurs. La garderie se termine à 9h afin que l'enfant puisse regagner la salle d'animation.

Le temps d'accueil est de 9h à 17h en journée complète et la cantine obligatoire. Les enfants ont également la possibilité de venir à la demi-journée soit de 9h à 13h30 soit de 13h30 à 17h.

En arrivant sur site, les enfants de maternelle sont accueillis directement dans leur salle, et les enfants de primaires bénéficient d'une récréation avant de rejoindre leur groupe d'âge et d'y retrouvent leurs animateurs référents pour les activités.

Les activités de la matinée se déroulent entre 9h30 et 11h. Les enfants ont ensuite un temps libre, en extérieur lorsque le temps le permet afin de pouvoir se défouler.

Le passage au réfectoire se fait en un seul service à 11h30. La restauration est proposée au sein du restaurant scolaire. Les enfants de primaires passent au self et les enfants de maternelles sont servis à table en salle J.Descamps. Il est possible que les heures du repas soient décalées en fonction des activités prévues le matin ou l'après-midi. De plus, lors de sorties à la journée, le pique-nique est fourni par la municipalité.

Les activités reprennent à 14h pour les enfants de primaires et une sieste est prévue pour les enfants de maternelle.

L'après-midi, les activités se termineront pour 16h maximum, afin de permettre aux enfants de goûter. L'accueil de loisirs se terminera par de petits ateliers jusqu'à l'arrivée des parents à 17h.

La garderie est ouverte jusqu'à 18h30.

- **La charte de qualité des mercredis récréatifs :**

La charte de qualité des mercredis récréatifs fixe des engagements précis pour garantir des animations à la fois éducatives, ludiques et adaptées aux besoins des enfants. Elle définit des critères rigoureux en matière d'encadrement, de sécurité, de diversité des ateliers et d'implication des participants dans le choix des projets. Les thématiques abordées sont la créativité, le sport, et la culture, tout en veillant au respect du rythme et du bien-être de chacun. En encourageant la concertation de l'équipe d'animation, ainsi qu'un dialogue régulier avec les familles, cette charte assure une véritable continuité éducative.

- **L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)**

Les activités sont conçues pour être accessibles à l'ensemble des participants, grâce à des aménagements spécifiques qui permettent à chaque enfant de s'impliquer pleinement selon ses capacités. Pour garantir cet accompagnement individualisé et bienveillant, les équipes d'animation sont formées et sensibilisées aux différentes situations de handicap. La démarche vise avant tout à favoriser la socialisation, l'autonomie et l'épanouissement de chacun, tout en gardant des valeurs d'entraide et de respect mutuel.

- **Mise en valeur de la richesse des territoires**

L'accueil de loisirs s'impose comme un élément fort entre les différentes structures éducatives et culturelles de la commune. Les animations y sont pensées pour prolonger les thématiques étudiées en milieu scolaire, tout en encourageant les enfants à s'ouvrir aux associations sportives et culturelles locales.

Pour enrichir l'expérience des jeunes et valoriser les ressources du territoire, des intervenants ponctuellement aux activités du mercredi. De plus, la structure s'appuie largement sur les équipements municipaux, tels que la médiathèque ou les complexes sportifs, afin de diversifier l'offre d'activités et de stimuler l'épanouissement, la curiosité et l'esprit de découverte chez le public.

- **Le développement d'activités éducatives de qualité**

La mise en place des activités par l'équipe d'animation fait l'objet de réunions de préparation régulières, permettant à la direction de s'assurer que les propositions répondent pleinement aux objectifs pédagogiques fixés.

Les activités sont conçues de manière à respecter le rythme de l'enfant et à favoriser son épanouissement.

Les enfants ont la possibilité de participer à des animations diversifiées qui font directement écho aux apprentissages scolaires, à l'image d'ateliers musicaux, de projets axés sur la diversité et le vivre-ensemble, ou encore d'ateliers de cuisine.. Ces formats permettent aux enfants d'approfondir et de consolider leurs connaissances de manière ludique, tout en stimulant leur créativité et leur curiosité naturelle.

III. LES ORIENTATIONS DU PROJETS

1. Evaluation des objectifs précédents

L'évaluation des objectifs du précédent projet éducatif a permis de mesurer l'efficacité des actions mises en place et d'identifier les axes d'amélioration pour le projet actuel.

Cette analyse s'appuie sur plusieurs indicateurs, tels que la participation des enfants aux activités, le respect des rythmes et besoins des différents groupes d'âge, ainsi que la qualité et la cohérence des actions pédagogiques proposées.

Les retours des familles, des équipes éducatives et des partenaires associatifs ont été systématiquement pris en compte pour évaluer la pertinence et l'impact des dispositifs.

Globalement, le projet précédent a permis de renforcer la continuité éducative entre les temps scolaires et périscolaires, de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap et de développer l'ouverture culturelle et sportive.

Néanmoins, certaines améliorations ont été identifiées et seront intégrées au cadre du nouveau projet.

Objectifs généraux	Objectifs secondaires	Objectifs prévisionnels de mise en œuvre école	Moyen mis en place dans les écoles	Evaluation de l'objectif
La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant	Développer l'autonomie	Organisation et entretien du potager de la cour	TP : semis, activités de jardinage lors du décroissement / Participation aux défis de "ma petite planète" YAB : Développement d'un Fab lab / Création d'espace de vie dans la cour / Classe de neige SM : Temps de lecture à la médiathèque / Théâtre d'improvisation	Objectif atteint conformément aux attentes.
	Développer la responsabilité des enfants, faire par soi-même, entraide autour d'un projet commun, découverte de nouvelles activités, développer la mixité sociale	Participer à la création et à la gestion du prochain bois dans le cadre du projet de la MEL	TP : animations nature organisées avec les parents d'élèves/ activités école du dehors dans le bois de l'an 2000. YAB : Mise en place de débat philo / Projet anti-gaspi / Défi Eco mobilité SM : Mise en place d'élève « Médiateur » pour la gestion de conflit / Passage du permis piéton et vélos	Objectif atteint conformément aux attentes. Volonté de le pérenniser
L'accueil de tous les publics	Développer le vivre ensemble	Mener des actions communes avec l'EHPAD de la commune	TP : Visite à l'ehpad YAB : Partenariat avec l'ehpad pour a chorale, la lecture, ateliers sur la vie d'autre fois et jeux de société SM : Carnaval à l'ehpad	Objectif atteint conformément aux attentes.
	Développer des lieux d'intégration et de développement des valeurs du vivre ensemble telles que la solidarité, d'égalité, de laïcité et de fraternité.	Contribuer aux manifestations organisées au sein de la commune (ex.: fête des allumoirs ...)	TP : Projet de fin d'année / fête des allumoirs YAB : Projet de fin d'année / fête des allumoirs / programme antigaspi	Objectif atteint conformément aux attentes. Volonté de le pérenniser

			SM : Projet de fin d'année / fête des allumoirs / programme antigaspi	
	Mobiliser chaque acteur autour d'un projet commun, multiplier les partenariats, développer le respect des autres	Bâtir une formation citoyenne en partenariat avec la commune aboutissant à l'obtention d'un permis piéton et d'un permis vélo	TP : intervention de différentes associations pour la découverte YAB : Participation au à la création des espaces de vie dans la cour SM : Passage du permis piéton et vélos / Participation au projet de création du bois de la MEL sur la commune	Objectif atteint conformément aux attentes. Volonté de le pérenniser
	Mobiliser une collaboration entre l'équipe enseignante, le service jeunesse		Projet mutualisé école / mairie, réunion, temps de travail	Objectif atteint conformément aux attentes. Volonté de le pérenniser
	Ouverture au monde et à la culture	Développer une culture littéraire commune (ex. : concours des incorruptibles, actions menées avec le prochain centre culturel, ...)	TP : développer une culture littéraire commune : visite des classes à la médiathèque, activités en partenariat. YAB : Visite des musées (la vie rurale Laurette, dentelle) / Spectacle la fileuse à Loos, Sortie à l'opéra. SM : Visite du centre de tri de Seclin / sorties culturelles	Objectif atteint conformément aux attentes.
Mise en valeur de la richesse des territoires	Favoriser l'égal accès à la culture, à la découverte de nouvelles activités, développer les partenariats (avec établissements culturels, associations)	Construire des projets culturels en partenariat avec les associations (ex. : ciné concert avec l'école de Musique et l'Harmonie de la commune ; projet de danse avec Tendance Weppes; reconduire tous les ans la rentrée en musique avec l'école de musique ;; ...)	TP : utilisation de la scène pour organiser des spectacles, chorale YAB : Partenariat avec le club de foot / Atelier tir à l'arc SM : Partenariat avec l'école de musique	Objectif atteint conformément aux attentes. Volonté de le pérenniser

Objectifs généraux	Objectifs secondaires	Objectifs prévisionnels de mise en œuvre durant le plan mercredi	Moyen mis en place durant le plan mercredi	Evaluation de l'objectif
La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant	Développer l'autonomie	Laisser libre choix aux enfants des activités.	Proposer au moins 2 activités sur les matinées	Objectif atteint conformément aux attentes.
	Développer la responsabilité des enfants, faire par soi-même, entraide autour d'un projet commun, découverte de nouvelles activités, développer la mixité sociale	Proposer des activités / projets nécessitant diverses compétences et donc de l'entraide et de la communication.	Mise en place de grands jeux coopératifs / d'activité de co-construction	Objectif atteint conformément aux attentes. Volonté de le pérenniser
	Développer le vivre ensemble	Mener des actions communes avec l'EHPAD de la commune	Kermesse de Noël / Défilé du carnaval	Objectif atteint conformément aux attentes.
L'accueil de tous les publics	Développer des lieux d'intégration et de développement des valeurs du vivre ensemble telles que la solidarité, d'égalité, de laïcité et de fraternité.	Permettre l'accueil des enfants porteurs de handicap par l'adaptation des activités et du rythme de la journée.	Adaptation du rythme d'activité / Rencontre avec les parents / accueils des partenaires soignants de l'enfant	Objectif atteint conformément aux attentes. Volonté de le pérenniser
	Mobiliser chaque acteur autour d'un projet commun, multiplier les partenariats, développer le respect des autres	Proposer des activités en partenariat avec les associations de la commune.	Initiation au Handball	Objectif atteint conformément aux attentes. Volonté de le pérenniser
	Mobiliser une collaboration entre l'équipe enseignante, le service jeunesse		Projet mutualisé école / mairie, réunion, temps de travail Classe de neige	Objectif atteint conformément aux attentes. Volonté de le pérenniser
Mise en valeur de la richesse des territoires	Ouverture au monde et à la culture	Proposer des activités en partenariats avec les associations de la commune pour faire découvrir des nouveautés au public.	Atelier à la médiathèque Concert de piano Atelier découverte EMSW	Objectif atteint conformément aux attentes.
	Favoriser l'égal accès à la culture, à la découverte de nouvelles activités, développer les partenariats (avec établissements culturels, associations)	Faire intervenir des prestataires de façon régulière en proposant des spectacles ou des activités nouvelles.	Spectacle de Magie Visite de zoo Intervention de prestataires divers	Objectif atteint conformément aux attentes. Volonté de le pérenniser

2. Projection pour le prochain projet

L'évaluation du précédent Projet Éducatif Territorial (PEDT) démontre que les objectifs fixés collectivement par les différents acteurs locaux ont été pleinement atteints. Les actions déployées ont permis de renforcer la cohérence éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, tout en structurant des projets axés sur son épanouissement. De plus, cette dynamique a contribué à consolider durablement les partenariats entre les services municipaux, le corps enseignant, le tissu associatif et les familles.

Toutefois, bien que les objectifs initiaux soient atteints, les partenaires du PEDT, en particulier les écoles et le service jeunesse, partagent la conviction que les défis éducatifs restent pleinement d'actualité. Les besoins des enfants évoluent constamment au rythme des mutations sociales, familiales, numériques et environnementales. Dès lors, les réussites du précédent projet ne doivent pas être perçues comme un aboutissement, mais plutôt comme des orientations à consolider et à faire vivre sur le long terme.

L'éducation étant un processus continu, elle exige une mobilisation permanente de toute la communauté. Les bases solides posées lors du précédent projet ouvrent aujourd'hui de nouvelles perspectives. De nombreux projets restent à concevoir pour approfondir le travail engagé, qu'il s'agisse de soutenir la réussite de chaque enfant, de développer son autonomie et sa citoyenneté, ou encore de renforcer son ouverture culturelle, sportive.

La volonté commune des acteurs scolaires et du service jeunesse est donc de poursuivre et d'enrichir cette dynamique partenariale. Le renouvellement du PEDT s'inscrit à la fois dans une logique de continuité et d'amélioration continue, permettant d'ajuster les actions aux réalités du territoire et aux attentes des familles.

Ce nouveau cadre offre l'opportunité de stabiliser les acquis, d'expérimenter de nouvelles initiatives et de pérenniser une coopération indispensable à la qualité du parcours éducatif.

Ce nouveau projet s'attache à prolonger les efforts menés tout en ouvrant de nouveaux horizons. Il réaffirme l'engagement collectif de faire de l'éducation une priorité partagée, mobilisant l'ensemble des forces locales autour d'objectifs communs pour le bien-être et la réussite de chaque jeune Sainghinois.

